

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
30'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes. Introduction au thème de la demi-journée : présentation du programme de l'activité, du site et des moyens mis en œuvre pour protéger le patrimoine naturel de la Réserve.	Médiateur	Vestiaire, salle d'activité
1h15	<b>Objectif : découvrir comment concilier protection de la nature et accueil des publics sur un ENS.</b> Découverte des interventions humaines pour la protection et la mise en valeur du site. Randonnée interactive (application sur tablette) à travers différents milieux de la Réserve, en semi-autonomie.	Médiateur - Enseignant	Réserve
15'	Bilan, passage aux toilettes, départ du groupe.	Médiateur - Enseignant	salle d'activité, vestiaire

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut faire l'objet d'ajustements et de modifications en concertation avec un médiateur du site.
- Activité conseillée d'avril à octobre.
- Prévoir 2 groupes.
- Merci d'apporter des bottes étanches et des vêtements de saison (jambes et bras couverts) pour les élèves ainsi que les accompagnateurs qui participeront à cette activité.-

## RENDEZ-VOUS

RÉSERVE DES HUTTES  
Les Huttes  
85370 NALLIERS



## PROGRAMMES SCOLAIRES

*D'après les BOEN en vigueur*

**SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

SECONDE : La Terre, la vie et l'organisation du vivant.

TERMINALE : Une histoire du vivant.

**GÉOGRAPHIE**

SECONDE : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles.

**FRANÇAIS**

Expression orale.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

### ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

### RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

### RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

### PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !

### PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.